

Ecole du Louvre

Ministère de la Culture et de la Communication

Ecole du Louvre

Service de la scolarité.  
Palais du Louvre. Porte Jaujard.  
Place du Carrousel  
75038 Paris cedex 01

candidatures  
diplômes étrangers

connaissance du français

---

Les études à l'Ecole du Louvre nécessitent une parfaite compréhension et expression écrite et orale de la langue française (contrôle des connaissances sous forme d'examens terminaux).

Les candidats non francophones doivent justifier d'une bonne connaissance du français en présentant une **attestation** de réussite soit :

- au test de connaissance du français (**TCF**) :
  - niveau B2 pour candidater en premier cycle de l'Ecole du Louvre
  - niveau C1 pour candidater en deuxième cycle de l'Ecole du Louvre

Les résultats du TCF doivent comporter les résultats des épreuves obligatoires ainsi que les résultats de l'épreuve facultative d'expression écrite.

- au diplôme approfondi de langue française (**DALF** niveau C1).

Sont **exemptés** de justificatifs de niveau de langue française :

- Les titulaires d'un diplôme français (baccalauréat inclus)
- Les ressortissants des zones francophones canadienne, suisse, belge et luxembourgeoise.

Pour passer un test de français en France ou à l'étranger, vous trouverez sur le site du **Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)**, <http://www.ciep.fr/>, les coordonnées des centres d'examen agréés du DALF (<http://www.ciep.fr/dalf>) et du TCF (<http://www.ciep.fr/tcf-tout-public>), ainsi que les calendriers des sessions, le coût, la nature des épreuves.